

1. Présentation

L'outil de diagnostic « Boussole de l'établissement bientraitant » est un document permettant aux communautés éducatives de discerner et d'établir, par l'observation et l'évaluation d'indicateurs précis, un état des lieux témoignant :

- d'un ensemble de comportements, d'attitudes respectueuses de la personne,
- de la recherche d'un environnement scolaire adapté,
- de l'exigence de professionnalisme engageant chacun à la responsabilité.

Ces indicateurs sont regroupés selon 8 thématiques :

| | |
|---|---|
| 1 | Ancrer son action au cœur du projet de l'Enseignement catholique |
| 2 | Construire la qualité de la relation |
| 3 | Envisager tout acte comme éducatif |
| 4 | Eduquer à la fraternité |
| 5 | Coordonner les actions pédagogiques |
| 6 | Penser les différents temps de vie |
| 7 | Réfléchir aux différents espaces |
| 8 | Se former pour prévenir, protéger et agir |

La synthèse obtenue permet ainsi d'identifier les axes d'appui et les axes qui nécessiteront d'établir des objectifs pour une mise en œuvre effective.

2. Utilisation

L'outil est composé de 10 onglets :

- 1 onglet « Page de garde »
- 8 onglets « Thématiques »
- 1 onglet « Synthèse »

Le fichier est partiellement protégé, afin d'éviter les fausses manipulations et ainsi de « corrompre » les formules et la mise en page.

a. Onglet « Page de garde »

Cet onglet est destinée à recevoir les informations propres à l'établissement.

Ainsi, les champs « Nom de l'école ou de l'établissement », « Ville » et « Diocèse », ainsi que le « Logo » sont à modifier à discrétion.

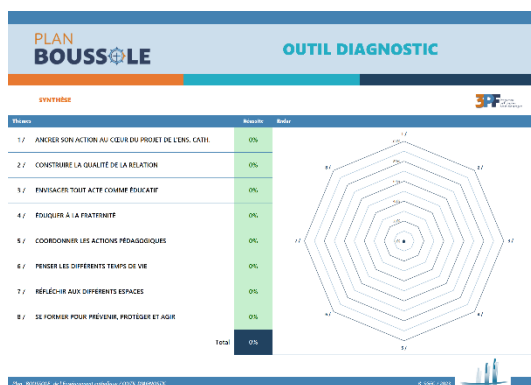
b. Onglets « Thématiques »

| Indicateur | Réussite | Observation |
|---|----------|-------------|
| Les missions, le rôle de l'enseignement catholique sont bien connus et compris par tous les acteurs. | 0% | ... |
| Le projet d'établissement de la paroisse de la ville est explicité par le thème de l'« inspiration et une terre et une mission ». | 0% | ... |
| Les données d'évaluation sont disponibles et actualisées régulièrement (au moins une fois par an). | 0% | ... |
| Chaque paroisse « active » dispose d'un responsable de la réussite. | 0% | ... |
| Des temps dédiés sont consacrés à l'analyse de la réussite et les concepts employés de manière à ne pas être trop théoriques. | 0% | ... |
| Des temps dédiés sont consacrés à l'analyse de la réussite et les concepts employés de manière à ne pas être trop théoriques. | 0% | ... |
| Des temps dédiés sont consacrés à l'analyse de la réussite et les concepts employés de manière à ne pas être trop théoriques. | 0% | ... |
| ... | ... | ... |
| ... | ... | ... |
| ... | ... | ... |
| ... | ... | ... |
| ... | ... | ... |
| ... | ... | ... |
| ... | ... | ... |
| ... | ... | ... |
| ... | ... | ... |

Ces onglets concernent les indicateurs, classés par thématiques. Chaque indicateur est évalué par un nombre entier compris entre 0 et 10.

De manière à pouvoir s'adapter aux réalités et aux contextes divers, il est possible d'ajouter des indicateurs dans la première colonne (15 indicateurs au maximum par thématique), en veillant à ce qu'une valeur lui soit toujours associée dans la colonne suivante. La dernière colonne est, elle, consacrée aux observations et permet de garder trace des éventuels points d'attention, des échanges...

c. Onglet « Synthèse »



Cet onglet (entièrement protégé) dévoile la « photographie » finale du diagnostic, par :

- un pourcentage de réussite pour chaque thématique ;
- un radar global récapitulatif.

Les deux thématiques « les plus abouties » s'affichent alors en vert. Les deux thématiques « les moins abouties » s'affichent alors en rouge.

Cette synthèse permet, comme une boussole, de se diriger, et ainsi, de nourrir la réflexion des objectifs à fixer.

3. Proposition d'animation

Le projet de l'Enseignement catholique repose sur la relation et le partage entre les différents acteurs d'une communauté éducative : « Une école catholique est établie par un chef d'établissement, au titre de sa mission ecclésiale. Communauté éducative composée des élèves, des parents, de la communauté de travail et de tous les bénévoles, rassemblée autour d'un projet éducatif, elle accomplit sa mission en vue du bien commun et rend un service éducatif d'intérêt général. » (Statut de l'Enseignement catholique, art. 115)

Le Chef d'établissement, en tant que garant de l'unité de la communauté éducative qui lui est confiée, dispose des modalités d'organisation et d'évaluation du présent diagnostic.

Cependant, le Conseil d'établissement, par la pluralité des profils qu'il réunit, apparaît être le lieu propice pour établir celui-ci ; sans exclure, pour autant, la participation autonome, en amont, des diverses instances représentatives et/ou collaboratives (Conseil Economique et Social, Conseil de direction, Conseil des maîtres, Conseil pédagogique, Conseil d'administration d'APEL ou d'OGEC, équipe d'animation pastorale, Réunion de service de personnels de droit privé...) qui composent le quotidien des établissements.

La présente proposition rend compte d'une animation visant à étayer et à remplir le document (s'exprimant ainsi dans son aspect conclusif), mais pourra être adaptée à un travail préliminaire de réflexion dans le cadre d'une des instances énumérées ci-avant.

- NB :
- Une personne, désignée en amont, est chargée d'animer les différents temps et de distribuer la parole.
 - L'animation peut être scindée sur plusieurs réunions.
 - L'animation nécessite, selon l'appétence et/ou les possibilités, l'utilisation de supports papier ou d'outils numériques.
 - Les temps 1 et 2 sont destinés à être vécus lors du lancement de la démarche « Plan Boussole » et ne sont pas nécessairement à reproduire lors des années N+1, N+2...



a. Temps 1 / Représentation initiale

Thème : « Définir un établissement bientraitant »

- ➔ Chaque participant écrit un mot ou une phrase pour répondre à la question « Qu'est-ce qu'un établissement bientraitant ? ».
- ➔ Les mots et les phrases sont lus par l'animateur.
- ➔ L'animateur présente la définition de la notion de « Bientraitance éducative » dans l'Enseignement catholique : [LIEN](#) (cf. *Pack PPPF*, Livret *De la lutte contre la maltraitance à la bientraitance éducative*, p. 7).
- ➔ Les participants évoquent les éléments de la définition qui ont été cités par leurs contribution et ceux qui ne l'auraient pas été.
- ➔ L'animateur invite les participants à se répartir en 4 groupes (*ndlr : On veillera à limiter chaque groupe à 5 participants. Le cas échéant, plusieurs groupes peuvent travailler sur un objet identique.*), afin de définir ce que sous-tendent, ce qu'impliquent, dans un établissement scolaire de l'Enseignement catholique, les notions suivantes :
 - « Comportements et attitudes »,
 - « Environnement scolaire adapté »,
 - « Professionnalisme »,
 - « Responsabilité ».
- ➔ Pour chaque groupe, un secrétaire restitue à l'ensemble des participants les 3 points-clés qu'impliquent la notion sur laquelle ils ont échangé.
- ➔ L'animateur collecte les retours de chaque groupe et en fait la synthèse.



b. Temps 2 / Indicateurs de l'établissement

Thème : « *Construire les indicateurs* »

- ➔ L'animateur invite les participants à échanger sur la notion d'« indicateur » et en fait la synthèse. (*ndlr : On veillera à insister sur le fait que, dans le cadre de cet objet de travail, les notions de « mesurable » ou de « quantifiable » ne pourront pas toujours s'appliquer.*)
- ➔ L'animateur présente les 8 thématiques de l'outil diagnostique « Boussole » (cf. 1. Présentation, ci-avant dans le présent document).
- ➔ Un temps d'échange collectif s'ouvre pour expliciter la terminologie ou lever les zones d'ombre, le cas échéant.
- ➔ Les participants se répartissent selon les 8 thématiques. (*ndlr : On veillera à limiter chaque groupe à 5 participants. Le cas échéant, plusieurs groupes peuvent travailler sur une thématique identique. Par ailleurs, on pourra procéder à cette répartition par désignation – anticipée ou non, ou par choix, en portant attention au fait que des acteurs de même fonction ne se trouvent pas regroupés. Enfin, l'animateur précisera que chaque thématique peut contenir jusqu'à 15 indicateurs.*)
- ➔ Chaque groupe liste, dans un premier temps, des indicateurs possibles pour sa thématique. Puis, dans un second temps, le groupe compare ses propositions à celles du document initial « Boussole ». Enfin, un travail de synthèse est opéré pour définir les indicateurs de la thématique.
- ➔ Pour chaque groupe, un secrétaire restitue à l'ensemble des participants les indicateurs de sa thématique : explicitation des indicateurs « initiaux » et des indicateurs éventuellement ajoutés par le groupe.
- ➔ Un temps d'échange collectif s'ouvre pour discerner sur les points d'achoppement, le cas échéant.
- ➔ L'animateur prend note et synthétise la conclusion des échanges.



c. Temps 3 / Evaluation

Thème : « *Evaluer les indicateurs* »

- ➔ L'animateur rappelle les 8 thématiques et les indicateurs associés. (*ndlr : On veillera à ce que la discussion ne porte pas à nouveau sur la détermination des indicateurs, excepté dans le cas d'une relecture en année N+1, N+2...*).
- ➔ Chaque participant est invité à évaluer l'ensemble des indicateurs.
- ➔ Selon le support choisi – papier ou outil numérique, l'animateur récolte, par thématique, les résultats (et les commentaires), afin d'en établir une moyenne – arrondie au nombre entier le plus proche.
- ➔ L'évaluation de chaque indicateur saisi, l'animateur en dévoile la synthèse (*ndlr : Dernier onglet du document.*).
- ➔ Les participants échangent en évoquant leur note d'étonnement, quant à cette synthèse.



d. Temps 4 / Objectifs

Thème : « *Fixer des objectifs* »

- ➔ L'animateur rappelle la synthèse de l'outil diagnostique « Boussole ». (*ndlr : On veillera à ce que la discussion ne porte pas à nouveau sur l'évaluation des indicateurs.*)
- ➔ Au regard de celle-ci, les participants échangent sur les thématiques les « moins abouties » et/ou sur les indicateurs nécessitant une action urgente.
- ➔ Une liste d'objectifs, raisonnable, est établie.
- ➔ Une cellule d'appui, comportant ou non des participants, est mandatée par le ou les Chef d'établissement pour la mise en place d'un plan d'action visant la réalisation de ces objectifs. (*ndlr : On veillera à ce qu'un membre de cette cellule soit habilité à prendre des décisions, notamment financières, afin de permettre une fluidité nécessaire.*)

